

**2008/704 - Attribution de subventions pour un montant total de 11 900 € aux associations Fondation 2e Chance ; Association MEDEF Lyon Rhône VIP Stage et Entreprendre pour apprendre** (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 06/10/2008, p. 1818)

Rapporteur : Mme CONDEMINÉ Anne-Sophie

Mme CONDEMINÉ Anne-Sophie, rapporteur : Un avis favorable, Monsieur le Maire, de la Commission, sur des actions qui participent à dynamiser les parcours d'accès à l'emploi et qui apportent une réelle complémentarité aux initiatives développées dans le cadre de la Maison de l'Emploi et de la Formation.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Mmes Gay et Legay ont voté contre.)

(Adopté.)